

CONSEIL REGIONAL



*Le Président*

-----  
*Direction générale*

-----  
*Direction Déléguée  
aux Affaires Européennes et à la Coopération*

-----

Réf. : DDAEC/JYL/PB/N°2012-

Affaire suivie par M. Jean-Yves LACASCADE

**Monsieur Laurent FABIUS**  
**Ministre des Affaires Etrangères**  
37, Quai d'Orsay  
75700 – PARIS 07 SP

Fort de France, le

**Objet** : Demande d'adhésion de la Martinique à l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC)

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre de l'adoption par le Conseil Régional, lors de sa séance plénière du 19 janvier 2012, de la délibération n° 12-1-1 relative à l'adhésion de la Martinique aux organisations régionales de la Caraïbe, je vous confirme la volonté de la Collectivité régionale d'adhérer à l'AEC en tant que membre associé.

Ce vœu s'inscrit dans la perspective d'un renforcement de la place des membres associés dans la gouvernance de l'AEC et de l'organisation du cinquième sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernements qui aura lieu en Haïti en 2013.

A ce titre, j'ai l'honneur de solliciter formellement l'accord des autorités de la République pour l'adhésion de la Martinique à l'AEC, en qualité de membre associé, dans le cadre du strict respect des compétences de la Collectivité Régionale et des engagements internationaux de la France.

Je vous remercie vivement du soutien que vous ne manquerez pas d'apporter à cette initiative de la Région Martinique, soucieuse de renforcer des liens de coopération avec les pays de la Grande Caraïbe.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma très haute considération.

**Serge LETCHIMY**

**Copie à :** Monsieur Victorin LUREL  
Ministre des Outre-Mer